

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 13 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DPE 10 - DFA Budget annexe de l'assainissement - Compte de gestion 2015.

M. Mao PÉNINOU et M. Julien BARGETON, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier son article R.221-92 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 du budget annexe de l'assainissement délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 15, 16 et 17 décembre 2014 et des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015 ;

Vu le compte administratif du budget annexe de l'assainissement au titre de l'exercice 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le compte de gestion pour l'exercice 2015 du budget annexe de l'assainissement, rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Mao PÉNINOU, au nom de la 3^{ème} Commission, et Monsieur Julien BARGETON, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte de gestion pour l'exercice 2015 du budget annexe de l'assainissement, rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris, est approuvé conformément aux résultats ci-après :

Résultat de l'exercice 2015 :

Section d'investissement : déficit de 3 078 589,63 euros
Section d'exploitation : excédent de 17 444 671,02 euros

Article 2 : Résultat global (après incorporation du résultat de l'exercice précédent)

Solde créditeur de 14 366 081,39 euros

Article 3 : Détermination du résultat d'exécution du budget 2015

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de l'exercice 2015
Section d'investissement	- 1 139 130,99 euros	0 euro	- 1 939 458,64 euros	- 3 078 589,63 euros
Section d'exploitation	11 818 151 11 euros	4 500 000,00 euros	10 126 519,91 euros	17 444 671,02 euros
TOTAL	10 679 020,12euros	4 500 000,00 euros	8 187 061,27 euros	14 366 081,39 euros

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO